

## Compte-rendu de l'atelier paysage, aménagement, déplacements

### 1 – Le point sur les cartes de représentations

La représentation fera apparaître :

- ✓ Les reliefs
- ✓ Les époques historiques de la construction de la bastide
- ✓ Le tracé de l'eau
- ✓ La représentation différenciée des grands arbres (platanes structurants) par rapports aux autres arbres
- ✓ La localisation des jardins

### 2 – La Place Royale

- ✓ Les arcades : une précision doit être apportée sur le foncier :  
L'emprise est-elle privée ou publique ? Certains riverains dont le n°10 souhaitent des travaux (actuellement le sol est en terre battue)
- ✓ Le mobilier : une demande est faite pour avoir plus d'unité sur les sols et sur le mobilier  
L'aménagement des sols doit permettre plus de confort pour les habitants et les promeneurs
- ✓ La circulation sur 2 côtés de la place n'est pas gênante
- ✓ La végétation : l'arbre de la Place Royale, une représentation sur des anciennes cartes postales.  
Un débat sur le projet : réintroduire ou non cet arbre.  
Une remarque a été faite sur la végétalisation des façades qui paraît aujourd'hui trop importante, car elle masque l'architecture des arcades.  
Pas de remarque sur les mobiliers et les jardinières autour de la Place.

### 3 – La Place de la Salle des Fêtes

L'aspect architectural du bâtiment est discutable pour certains habitants.

L'ambiance de la place doit être différenciée par rapport à celle de la place Royale. Plus intimiste, plus ombragée, réduire les stationnements,...

Les treilles sont des éléments intéressants avec présence de la vigne.

### 4 – La Place du Lotissement :

C'est une autre place qui doit être rattachée au cœur de la bastide par son aménagement, ses relations. Elle ne doit pas être oubliée.

### 5 – La question des plantes en pied de façade :

Le végétal permet la mise en scène des maisons. Une concertation avec les habitants permettrait de localiser des maisons où il serait possible de planter en pied de façades.

6 – Les carreyrots : des espaces qui sont plus ou moins occupés par les riverains. Ces espaces pourraient être moins minéralisés.

**7 – La rue Notre Dame** est l'entrée principale à partir de la place des Ormeaux. Celle-ci forme un grand parking en premier plan alors que c'est une perspective sensible qui permet de voir l'église. La vue des voitures n'est pas qualitative, mais elle indique l'usage du stationnement possible.

**8 – La rue du Portail** est une entrée de la bastide. Les voitures y roulent trop rapidement. Elle est souvent fréquentée par des enfants à vélo.

**9 – La rue de la Chaussée** doit être considérée comme une 3<sup>e</sup> entrée de la bastide. La construction en béton de son extrémité doit être améliorée. Le stationnement dégrade cette perspective qui amène vers les arcades. Le carrefour avec la route de GARLIN, doit être sécurisé, traversée des enfants qui rejoignent l'école.

**10 – L'aire de camping-car** : une nuisance visuelle à partir de l'entrée du village. Un lieu important qui doit permettre un accès à la Douze. Les bords de la Douze ne sont pas mis en valeur.

#### **11 – Vélos :**

- ✓ Une demande pour des lieux permettant de garer les vélos
- ✓ La voie verte, une liaison forte à établir avec le village
- ✓ Un projet de lieu associatif : café, réparation de vélos, location, rencontres des cyclistes,...
- ✓ Ce lieu peut être au niveau du Temple.

**12 – Jardins** : le thème jardins doit être l'un des thèmes majeurs. Pourtant beaucoup de jardins sont en friches et peu utilisés.

Le jardin partagé « ne marche pas ».

Des jardins privés sont des exemples, ils agrémentent la promenade des anciens fossés. Un partenariat doit être mis en place avec les habitants pour fédérer cette activité qui peut animer le village en été : visites, animations, marché des fleurs et des plantes, ateliers thématiques sur les jardins, concours ou exposition type « Land Art »,...

**13 – Le mobilier** : une façon de représenter, d'identifier le village. Dessiner un mobilier artisanal à l'image du village.

**14 – Des animations** qui pourraient occuper l'espace public : club d'échec sur la place avec personnages en costumes historiques, club jardinage,...

#### **SYNTHESE :**

La bastide et le lotissement doivent être rassemblés par une mise en scène de cheminements, de relations entre la Place Royale et la Place du Lotissement et de l'espace public qui doit se décliner avec un vocabulaire commun.

L'expression du projet des espaces publics doit être ruralisante, minimaliste, mettant en valeur la qualité architecturale.

Les TROIS entrées du village doivent pourtant s'établir avec force, faisant valoir des premiers plans réaménagés avec l'image du vignoble, des cheminements piétons simples et des lieux de stationnements presque dissimulés.

Les entrées de village ne doivent pas être conçues de façon routière et elles doivent être porteuses d'une image, d'une identité.

Relier le cœur de bastide au lotissement. C'est aussi faire valoir la promenade des jardins. Ces aménagements seront conçus avec l'ambition d'une reconnaissance locale, voire régionale ou nationale en recherchant une dynamique « culturelle et créatrice » autour du thème des jardins, des arts et du patrimoine.

